

## NOTES ET DOCUMENTS

EDMOND BERNUS

I. F. A. N., Abidjan

### AHOUATI, NOTES SUR UN VILLAGE DIDA

	Pages
INTRODUCTION . . . . .	214
1) HISTORIQUE. — L'INSTALLATION DES VILLAGES . . . . .	214
2) LE VILLAGE . . . . .	215
a) description . . . . .	215
b) la construction . . . . .	216
3) L'HABITAT ET LA STRUCTURE SOCIALE . . . . .	216
4) LA RELIGION . . . . .	217
a) historique . . . . .	217
b) l'organisation de l'église . . . . .	218
c) les offices . . . . .	218
d) l'église « Crastchotche » en Côte d'Ivoire . . . . .	219
5) L'ORGANISATION DU VILLAGE . . . . .	219
6) LA DÉMOGRAPHIE. — L'ÉTAT SANITAIRE. LA SCOLARISATION . . . . .	220
a) répartition par sexe et par âge . . . . .	220
b) situation matrimoniale . . . . .	221
c) l'état sanitaire . . . . .	224
d) la scolarisation . . . . .	224
7) L'AGRICULTURE . . . . .	224
a) les cultures . . . . .	224
b) Les plantations . . . . .	225
c) les terres du village . . . . .	225
d) Le cycle des travaux . . . . .	227
e) les planteurs étrangers . . . . .	227
f) les manœuvres . . . . .	228
8) L'ALIMENTATION. — LA VIE AU VILLAGE . . . . .	228
CONCLUSION . . . . .	228
APPENDICE . . . . .	229

Études éburnéennes, n° 6.

14



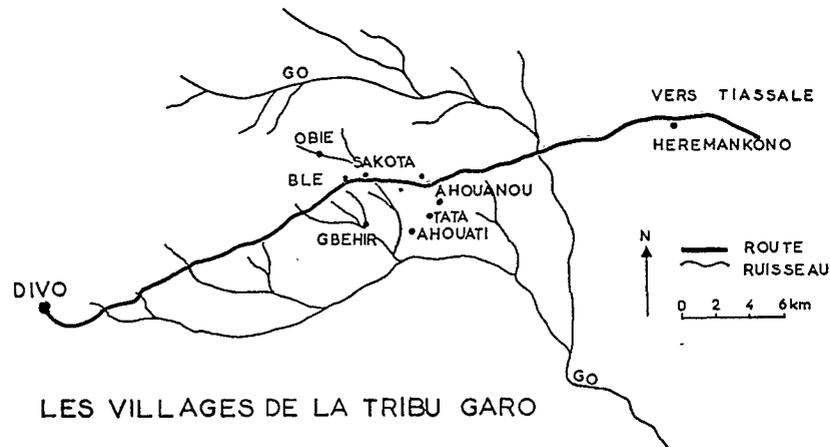
Fonds Documentaire IRD

Cote : B\*23149 Ex: unique

## INTRODUCTION.

Ahouati est un village de la Subdivision de Divo (cercle de Grand Lahou). Il appartient au canton de Divo et au groupe Garo qui comprend 8 villages, répartis autour de la grande route qui va de Tiassalé à Divo et à 25 km de cette ville.

Le village se trouve sur la pénélaine granito gneissique. La roche apparaît çà et là sous forme de blocs arrondis ou de dalle plate au bord d'un marigot. A une altitude d'environ 100 mètres, c'est un pays sans grand relief, avec des dénivellations rares.



LES VILLAGES DE LA TRIBU GARO

FIG. 1.

Nous sommes dans la zone du climat dit « Atiéén » qui se caractérise par la régularité de la température, la forte humidité atmosphérique et la quantité abondante des précipitations.

C'est le domaine de la forêt, quoique celle-ci soit souvent bien entamée, surtout autour des villages. C'est un pays où la vue est toujours limitée par la végétation et où les grands horizons sont très rares.

## 1° HISTORIQUE. — L'INSTALLATION DES VILLAGES.

Les ancêtres des habitants d'Ahouati seraient venus du pays Agni, proche des bords de la Comoé. A la suite d'une guerre, ils auraient participé à la migration vers l'W des Baoulé de la reine Pokou et se seraient installés dans la région de Tiassalé. C'est alors qu'un chasseur, parti de Tiassalé, à travers la forêt, déboucha sur une savane plate. Séduit par cet emplacement, il revint à Tiassalé dire à ses proches qu'il avait trouvé un lieu favorable. Il partit alors avec sa famille et ils se fixèrent en deux endroits différents : au centre de la savane, Ahouanou prit place (de Ahoué, savane en Baoulé : Ahouanou

veut dire au centre de la savane), un peu plus loin ce fut Ahouati (à l'extrémité de la savane). En quittant Tiassalé, ils avaient seulement dit à leurs parents qu'ils partaient à la chasse : ceux-ci ne les voyant pas revenir, les crurent perdus et partirent à leur recherche. Les ayant trouvés, ils leur demandèrent de revenir avec eux. Sur leur refus, ils regagnèrent Tiassalé, en disant « ils sont perdus » et leur donnèrent le nom de « Mamini » (ceux qui sont perdus).

Ainsi les deux villages frères d'Ahouati et d'Ahouanou auraient une origine commune : à leur arrivée, la région était vide. Ce n'est qu'après que 4 autres villages s'installèrent (Kpaya, Sakota, Obié, Gbré). Dans les premiers temps, la vie de ces deux villages fut heureuse : la mort même ne faisait que rarement son apparition. Voyant cela, les autres villages les surnommèrent « Ofoutouma », ceux qui n'ont pas de malheur (en Dida). C'est depuis lors que le paysage s'est transformé, la savane a été envahie par la forêt.

Deux villages enfin vinrent compléter le groupe : Chassés par une guerre, des habitants du canton Zego arrivèrent à Kpaya. Le village de Kpaya ne pouvant se charger d'eux, on trouva un emplacement entre Ahouanou et Ahouati et sur des terres communes aux 3 villages d'Ahouanou, d'Ahouati et de Gpaya, Tata prit place.

Gbehiri également est un village installé plus tardivement : les vieux rapportent qu'un habitant d'Obié ayant trouvé les graines de ses palmiers volées, organisa un guet et surprit des hommes vivant à moitié dans les arbres, qui descendaient des palmiers avec les graines. On les mena au village d'Obié, où on leur donna un campement. Mais là des querelles s'élevèrent et ils allèrent à Gbré où de nouveaux palabres éclatèrent. Alors ils s'installèrent sur des terres communes à Gbré, Ahouati et Sakota.

Telle est l'histoire que racontent les vieux d'Ahouati, relatant l'installation dans la région des 8 villages qui forment actuellement la tribu Garo.

## 2° LE VILLAGE.

## a) Description.

C'est un village rue : l'église et les maisons, en « dur » pour la plupart, s'alignent de part et d'autre de cette voie centrale, alors que derrière se dispersent les cases en banco (1). Le village est cerné par un rideau de cocotiers.

Les anciennes cases sont rectangulaires : les murs sont formés d'une armature de bois sur laquelle on applique le banco : le toit est couvert de papos (2). Certaines de ces cases ont été modifiées. Le toit a été recouvert de tôle et le mur d'un revêtement de ciment. Enfin, il y a les nouvelles maisons en dur. Pour la plupart, elles se disposent de part et d'autre de la grande rue. Elles sont faites de briques de ciment, façonnées au village même. Aucune n'est construite sur le même modèle. La dimension est très variable : il y a la toute petite maison pour le célibataire, jusqu'à la grande maison à 7 pièces. Certaines ont des vérandas, d'autre pas. Le toit n'est jamais semblable : toit à double pente, toit à 4 versants, 2 principaux et 2 petits à chaque extrémité, toit d'une seule pente selon le style de beaucoup d'écoles. La couleur extérieure varie aussi : rose, ocre ou grise. A l'intérieur, la disposition n'est jamais la même. Le cas le plus fréquent est une pièce centrale avec une porte donnant

(1) Terre argileuse ou pisé selon les régions.

(2) Sorte de tulle végétale en feuille de palmier tressé.

sur chaque façade : sur cette pièce des portes intérieures donnent sur les chambres. Parfois un couloir fait le tour de la maison.

Ainsi, ce village a su se moderniser, sans pour cela prendre un air triste et monotone. Au contraire, il s'en dégage un caractère de propreté et de coquetterie.

#### b) *La construction.*

La première maison en dur fut construite en 1934 par Oblé Kouadio. Une nouvelle suivit en 1935, puis d'autres les années suivantes. En 1940, il devait déjà y avoir 7 ou 8 maisons.

Les villageois ont fabriqué eux-mêmes les briques de ciment. Ils ont fait appel à un maçon de Divo pour construire les murs et à un charpentier pour poser la charpente et le toit.

Chacun a financé la construction de sa propre maison et l'a aménagée selon ses goûts. L'église, construite en 1951 a été une œuvre collective.

Le plus étonnant est l'installation électrique : un groupe électrogène se trouve dans une petite case à l'extrémité du village et une installation sommaire permet l'éclairage de la plupart des maisons : l'argent a été fourni par les vieux du village. Récemment, on avait chargé un Sénégalais de poser des interrupteurs à l'intérieur des maisons, pour que chacun puisse allumer et éteindre à sa guise. Celui-ci a encaissé une grosse somme et est parti sans faire le travail.

Il manque cependant au village un mécanicien, capable d'entretenir le moteur et de faire les petites réparations.

### 3° L'HABITAT ET LA STRUCTURE SOCIALE.

Ces nouvelles maisons, si elles ont transformé l'aspect du village, ont également amené certains changements dans le groupement des familles.

Le village se compose de 3 grandes familles : celle de Koko N'Guebon, celle de Oblé Oyoubli et celle d'Agnoka N'Dré. Chacun de ces 3 groupes habite dans un même secteur, mais sans former de quartier distinct. Chacune de ces grandes familles, comprend un assez grand nombre de ménages (respectivement 12, 18 et 5).

Dans les cases traditionnelles, chaque ménage dispose d'une ou deux cases (selon le nombre d'épouses), plus une case-cuisine. Entre ces cases, c'est la cour où se font les travaux ménagers : on pile, et on y prend les repas en saison sèche. La construction des maisons en dur a provoqué un changement. Chaque homme marié n'a plus sa case, mais une ou deux chambres dans la grande maison. Un exemple : la maison du Chef de village Koko N'Guessan. Il a une grande maison : au centre une salle commune sur laquelle débouchent 4 pièces : Koko N'Guessan qui a une femme, en occupe une — son fils qui a deux épouses, en occupe deux — la quatrième est une chambre de passage. Ainsi la maison n'a pas le même rôle que la case. Elle n'abrite pas un ménage, mais plusieurs (parfois 3 ou 4 dans les plus grandes).

Les maisons n'ont jamais de cuisine intérieure : celles-ci sont des cases traditionnelles, situées derrière la maison si celle-ci donne sur la rue. Il y aura autant de cases-cuisines que de ménages dans la maison. Ainsi pour la maison de Koko N'Guessan, il y a 2 cuisines.

Autre exemple : la maison d'Agnoka N'Dré qui comprend 3 pièces : l'une est occupée par Agnoka N'Dré qui a une femme, l'autre par son frère Agnoka Sangbo qui a 2 femmes (chacune couche à tour de rôle dans la cuisine), la troisième par leur petit frère Dadié Dago qui a une femme et des enfants. Derrière la maison se trouvent 3 cuisines distinctes, une par ménage.

La maison joue ainsi un nouveau rôle : c'est une nouvelle « concession », séparée des fonctions domestiques. La pièce centrale de la maison, sur laquelle débouchent les pièces réservées à chaque ménage pouvant être comparée à la cour de la concession, mais son rôle est plus limité, car on préfère se tenir dehors. Aussi les repas n'y seront pris qu'en temps de pluie. On voit donc que si la maison en dur provoque un regroupement des ménages, elle détermine également une séparation entre le lieu de résidence et celui des travaux ménagers. Par conséquent, elle sera surtout le domaine des hommes, celui des femmes étant la case-cuisine où elles s'activent à longueur de journée.

#### 4° La RELIGION.

##### a) *Historique.*

L'église du village porte sur son fronton « Église Crastchotche, construit 1951 ». Tous les habitants du village appartiennent à la même religion.

C'est peu avant la dernière guerre mondiale que Harris, originaire du Libéria, commença à prêcher dans la région de Grand-Lahou. On sait le succès qu'il obtint, en enseignant des principes moraux assez simples et en autorisant certaines coutumes comme la polygamie. Les habitants de la région d'Ahouati se rendirent en masse pour écouter ses paroles : tous abandonnèrent alors les féticheurs. Harris s'adressa à eux : « Le peuple Dida, qui vient du Nord doit prendre patience, bientôt vous n'aurez plus à venir m'entendre, le Seigneur vous enverra un messager ». En effet, le prophète Makoui, fait son apparition dans la région de Divo. Il prêche en anglais, avec l'aide d'un interprète (on ne sait d'où il vient : Libéria ou Ghana ?). Dans les 8 villages du groupe Garo, des églises se fondent et il étend son influence jusqu'à Divo. Il donne à son église le nom de Christ Church (déformé en Crastchotche). Mais bientôt l'administration française lui fait des difficultés et l'emprisonne. Il est envoyé à Abidjan et de là, va dans la région de Grand Bassam, au village d'Akromionbla (1). Les habitants du groupe Garo, vont l'y rejoindre pour y suivre ses prédications : le prophète recommande à chacun de prêcher dans sa propre langue. Au contact des Ébriés, les Dida apprennent des cantiques en langue Ébrié que l'on chante encore actuellement.

Avant de partir, le prophète Makoui a désigné un successeur dans le groupe Garo nommé Soukoué Boni, du village d'Ahouanou : celui-ci baptisait et convertissait les païens, mais bien vite son zèle faiblit et il devint membre de l'église protestante. A Ahouati le prophète a désigné un vieux, Koko Othé, qui choisit 4 prédicateurs. C'est le seul village qui reste totalement acquis au prophète Makoui. Les autres abandonnent cette religion et se partagent en catholiques, protestants, harristes anciens et modernes. Ahouati est donc un village original, qui a su garder une unité religieuse remarquable.

(1) Faubourg de Moossou [N. de la R.].

b) *Organisation de l'église.*

L'église « Crastchotche » est donc distincte de celle des fidèles de Harris. Pour eux, Harris a eu pour rôle d'annoncer la venue de Makoui : c'est le messager annonçant l'envoyé de Dieu.

A Ahouati, 4 prédicateurs président les services religieux à tour de rôle, pendant une semaine chacun (Agnoka N'Dré, Yao Echin, Oblé Kouadio et Oblé Oyoubli).

Les anciens de l'église, les apôtres, dont font partie les prédicateurs (d'ailleurs qui ne sont pas au nombre de 12) dirigent l'église. Les services religieux sont annoncés par une sonnerie de cloches : 3 sonneurs se relayent également pendant une semaine chacun. Il existe 3 gardiens, qui ouvrent l'église, mettent les bancs en place : pendant l'office, le gardien se tient, muni d'un bâton, dans l'allée centrale, et il touche du bout de son bâton les enfants ou les fidèles qui se seraient endormis ou ne manifesteraient pas une attention suffisante.

c) *Les Offices.*

Les services religieux sont fréquents et copieux. C'est à 4 heures du matin que commence celui du dimanche. Il se prolonge dans les rues du village par des danses et des chants jusque vers 6 heures. A 10 heures, c'est le second service qui dure une heure et se prolonge par des danses au dehors. Le soir, de 15 à 16 heures, bénédiction suivie de danses, parfois jusqu'à 17 ou 18 heures.

Pendant la semaine, le mardi, prière du soir de 19 h. à 20 h., le mercredi prière du matin de 5 h. à 6 h., le jeudi prière du soir et enfin le vendredi prière du matin.

Le service religieux est suivi par de nombreux fidèles. Avant d'entrer dans l'église, chacun enlève ses chaussures, tous, hommes et femmes, ont revêtu une robe qui sera différente selon le jour de la semaine : noire le vendredi, en souvenir de la mort du Christ, rouge le mardi et le mercredi, pour rappeler le sang versé sur la croix, blanche le jeudi et le dimanche, en souvenir de la Sainte Cène et de la Résurrection, elles sont ornées d'une croix rouge sur la poitrine. Mais cela est évidemment théorique, car tous n'ont pas une garde-robe suffisamment garnie pour changer de vêtement tous les jours. Mais personne ne pénétrera dans l'église sans avoir revêtu une robe et quitté le pagne traditionnel souillé par la vie quotidienne.

Le prédicateur a la tête ornée d'une espèce de mitre. Il se tient dans une chaire, éclairée par 2 bougies. Devant est l'autel, orné d'une croix. Autour de la chaire, séparés de l'église par une petite barrière ont pris place les apôtres. Derrière, les fidèles sont assis, à gauche les hommes, à droite les femmes. Le Gardien veille dans l'allée centrale. La prédication est en Dida, mais les prières sont le plus souvent en anglais « Jesus Christ my Lord ». Les fidèles chantent en Ébrié, en scandant les paroles avec une sorte de hochet (Tawa), calebasse entourée d'un filet sur lequel on a enfilé des perles. Une collecte a lieu pendant l'Office.

Après le service, les fidèles se réunissent à côté de l'église sur une petite place, et dansent en chantant. Le prédicateur se tient derrière un autel orné d'une grande croix. 2 grosses caisses et 2 clairons accompagnent la danse et ce n'est pas sans surprise, qu'au milieu des cantiques, on entend les clairons sonner « le réveil », « la soupe » ou « l'appel du caporal ». Lorsque la danse ralentit, le prédicateur quitte son autel et entre dans la danse.

Les enfants suivent les services. Il n'existe pas d'enseignement religieux pour eux, la prédication, très simple, il est vrai, pouvant convenir à tous.

Une petite case, annexe de l'église sert de lieu de réunions pour certaines cérémonies. C'est ainsi que 8 jours après sa naissance, a lieu une cérémonie, en l'honneur du nouveau-né. Le prédicateur, derrière un autel, récite des prières et les assistants chantent en dansant, en buvant et en fumant. Sur l'autel sont disposés des paquets de cigarettes, à côté des bouteilles d'alcool, de vin et de bière, et un verre circule parmi l'assistance. Et l'on peut alors voir le prédicateur faire une prière en tenant une grande croix dans la main gauche, alors que sa droite est occupée par un verre de vin ou une cigarette.

Ainsi la vie entière du village est rythmée par les offices. Le vendredi et le dimanche sont deux jours consacrés à la religion et on ne doit pas travailler. La veille, les femmes vont faire ample provision de bananes pour ne pas aller ce jour-là aux champs. Les jours de la semaine se succèdent ainsi, chacun d'eux marqué par la vie religieuse.

d) *L'église « Crastchotche » en Côte d'Ivoire.*

Dans le groupe Garo, c'est le seul village totalement acquis à cette religion. Il existe cependant quelques adeptes à Gbehiri et à Sakota. On en trouve également au delà de Divo. Mais les plus nombreuses églises se trouvent chez les Alladian à Addah, Akrou, Sassako, Avagou et Abreby, et chez les Ébrié, dans plusieurs villages autour de Grand-Bassam. C'est à Addah que réside le successeur de Makoui, nommé Akissé. Il dirige actuellement toutes les églises Crastchotche, fait de fréquentes tournées dans les différents villages. Les fidèles l'appellent « Papa » en signe de respect.

On voit donc que cette église participe des nombreuses communautés religieuses, dissidentes de Harris, qui se sont établies tout autour de la lagune Ébrié.

## 5° L'ORGANISATION DU VILLAGE.

Le Chef du village s'occupe des rapports du village avec l'Administration. C'est lui qui s'occupe de la perception de l'impôt. A côté de lui se trouve le conseil du village « Godiogno », qui comprend 5 membres. Il est présidé par un notable (Agnoka-Sangbo). Il est à remarquer que le Chef du village, s'il assiste souvent aux réunions du Conseil, n'en fait pas partie. Les réunions ont lieu le plus souvent devant les maisons, à l'abri d'un auvent en feuilles de palmier. A la nouvelle traite, le village a formé le projet de construire une salle de réunion pour le Conseil. Celui-ci s'occupe de toutes les affaires du village et juge les différends qui ont pu s'élever.

Il existe un chef de terre, « Totothio » (de Toto : terre), descendant des premiers occupants du terroir d'Ahouati, Actuellement c'est Oyoubli Komena. Il est également le sous-chef du village et fait partie du conseil des notables : c'est lui qui règle toutes les questions relatives à la propriété de la terre.

Ainsi, dans ce village, comme bien souvent en Afrique, on trouve plusieurs notables ayant des rôles différents pas tellement distincts, un chef de village, intermédiaire entre la Suddivision et les villageois, et des notables s'occupant des affaires internes du village.

## 6° LA DÉMOGRAPHIE, L'ÉTAT SANITAIRE, LA SCOLARISATION.

## a) Répartition par sexe et par âge.

D'après le recensement administratif d'août 1956, le village d'Ahouati compte 255 habitants. On sait qu'un village, d'une taille aussi réduite, ne permet pas de bonnes appréciations : on ne peut déceler, dans les irrégularités de la pyramide des âges, les causes profondes des causes occasionnelles (dues à une mauvaise appréciation des âges dans un pays sans État-Civil).

AGES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0-4 ans	25	24	49
5-9 —	27	14	41
10-14 —	17	15	32
15-19 —	10	16	26
20-24 —	17	14	31
25-29 —	6	9	15
30-34 —	8	4	12
35-39 —	4	14	18
40-44 —	3	7	10
45-49 —	4	3	7
50-54 —	2	2	4
55-59 —	5	0	5
60-64 —	1	2	3
65-69 —	1	1	2
Total . . . . .	130	125	255

On peut ainsi difficilement expliquer certains creux de la pyramide des âges, comme celui de la tranche d'âge de 15 à 19 ans pour les hommes, autrement que par des erreurs d'appréciation qui se corrigeraient dans les tranches décennales.

Cependant, on remarque comme il est de règle, que la proportion du sexe masculin est la plus importante dans les âges jeunes, et diminue à mesure de l'avance en âge.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Moins de 15 ans ..	27 %	21 %	48 %
16 à 60 ans.....	23 %	27 %	50 %
Plus de 60 ans....	1 %	1 %	2 %
Total.....	51 %	49 %	100 %

Mais ce qui apparaît avant tout, c'est que nous avons une population jeune, en plein accroissement.

En effet, la proportion des enfants est très importante alors que celle des vieillards est extrêmement faible.

## PYRAMIDE DES ÂGES D'AHOUTI AOÛT 1956

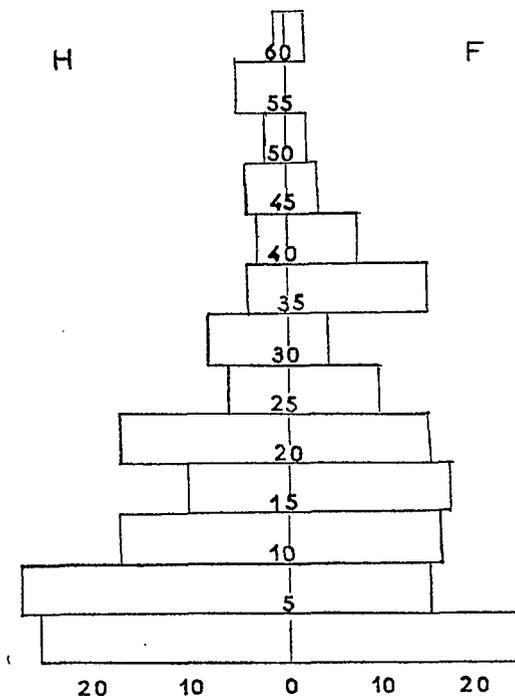


FIG. 2.

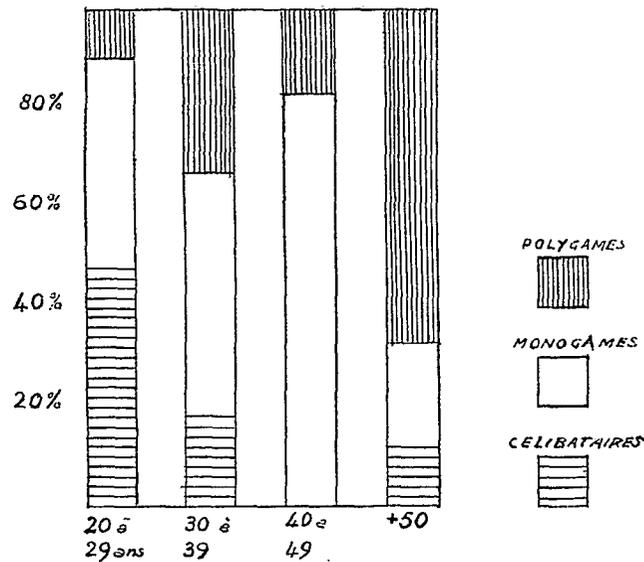
## b) Situation matrimoniale.

Bien que venus de l'E, les habitants d'Ahouati suivent la coutume patrilinéaire et patrilocale. Comme il est de coutume en Afrique, les femmes sont toutes mariées très jeunes. Chez les hommes, les mariés sont aussi nombreux que les célibataires dès 25 ans et l'emportent en nombre à partir de 30 ans, contrairement à ce qu'on rencontre souvent dans le Nord, où les hommes, en raison de leur pauvreté et de l'importance de la dot, ne sont en majorité mariés qu'à partir de 35 ans.

Ici les hommes se marient jeunes. Cela semble tenir à 2 faits : d'abord nous sommes dans un pays de cultures commerciales où l'argent n'est pas rare, et ensuite la dot est d'environ 10 à 20 000 fr., à l'intérieur du groupe Garo (cela

est très faible par rapport à celles des Dida de Lakota, 3 ou 4 fois supérieure, ou à celle des Bété).

Les hommes d'Ahouati épousent des femmes du village même, mais beaucoup des villages voisins : des 36 femmes non nées au village, 16 venaient des villages du groupe Garo, 22 du canton même de Divo, 29 de la Subdivision, 5 de la région de Lakota : il n'y avait que 2 étrangères, une Ébrié de Bassam et une Bété de Gagnoa.



### SITUATION MATRIMONIALE PAR TRANCHE D'ÂGE DES HOMMES D'AHOUATI

FIG. 3.

Du fait que les hommes arrivent tôt au mariage, il résulte que les différences d'âge entre époux, même en régime polygamique, sont beaucoup moins considérables que celles qu'on rencontre dans le Nord (cf. résultats de la Mission démographique de Guinée, 1954-55) ; dans 3 cas, nous avons noté des femmes plus âgées que leur mari.

La polygamie est relativement importante : on compte 54 épouses pour 37 hommes mariés, soit un taux de polygamie de 1,4. Il est à remarquer que la polygamie doit être plus fréquente à Ahouati que dans tous les villages voisins où catholiques et protestants sont nombreux. En effet, les habitants

appartiennent tous à une religion qui n'interdit pas de prendre plusieurs femmes, alors qu'ailleurs une fraction importante de la population se voit proscrire la polygamie. La religion marque ici la structure familiale.

Répartition des célibataires,  
mariés — monogames, polygames — selon l'âge.

AGES	TOTAL HOMMES	MARIÉS		CÉLIBATAIRES
		monogames	polygames	
20-24 ans	17	8	1	8
25-29 —	6	2	1	3
30-34 —	8	3	3	2
35-39 —	4	3	1	0
40-44 —	3	1	2	0
45-49 —	4	4	0	0
50-54 —	2	0	2	0
55-59 —	5	1	4	0
60-64 —	1	0	0	1
65-69 —	1	1	0	0
Total.....	54	23	14	14

Tableau du nombre d'épouses selon l'âge du mari.

AGE	1 ÉPOUSE	2 ÉPOUSES	3 ÉPOUSES	4 ÉPOUSES	5 ÉPOUSES
20-24 ans	8	1			
25-29 —	2	1			
30-34 —	3	3			
35-39 —	3		1		
40-44 —	1		1		1
45-49 —	4				
50-54 —		2			
55-59 —	1	2	2		
50-64 —					
65-69 —	1				
Total ..	23	9	4	0	1

Comme il est de règle, la polygamie n'apparaît surtout qu'à partir de 30 ans.

Mais les hommes ont plusieurs épouses assez rapidement, et cela pour les mêmes raisons que celles de l'âge précoce de l'homme au mariage.

c) *L'état sanitaire.*

Si cette population est jeune et en plein accroissement, l'état sanitaire laisse beaucoup à désirer. Le ver de Guinée est un véritable fléau. Presque tous, hommes, femmes, enfants, en sont atteints. Beaucoup sont complètement immobilisés. Autrefois on buvait l'eau des marigots, aujourd'hui on boit l'eau des puits : ceux-ci sont d'ailleurs fort bien protégés par une margelle en ciment et fermés par un couvercle : néanmoins, depuis lors, les ravages du ver de Guinée auraient beaucoup augmenté. Malgré des conditions d'habitat excellentes, les villageois négligent de filtrer l'eau : il semble que cette simple précaution réduirait considérablement le nombre des malades.

d) *La Scolarisation.*

Il n'y a pas d'école à Ahouati. L'école la plus proche est à Kpaya. Deux enfants du village la fréquentent, deux sont partis à Divo, l'un à l'école catholique, l'autre à l'école protestante, deux autres à l'école catholique de Grand Lahou, enfin un est à Grand Bassam. On voit donc que les parents, dans le désir d'envoyer leurs enfants à l'école, les envoient même aux écoles lointaines. Tous souhaitent la construction d'une école, car ils voudraient que leurs enfants s'instruisent en plus grand nombre.

7° L'AGRICULTURE.

a) *Les cultures.*

Parmi les cultures vivrières, c'est la banane plantain (*Musa sapientum*) qui vient en tête et qui est à la base de l'alimentation des villageois. Le maïs, l'igname, le taro et un peu le manioc sont les autres principales cultures. Les champs se disposent autour des plantations de cacao et de café et près des campements. Les bananiers servent souvent d'ombrage aux jeunes pieds de cacaoyers. Enfin l'elaeis donne l'huile de palme.

Les cultures sont le plus souvent mélangées : igname, taro, bananier. Les femmes plantent les pieds de bananiers, le maïs, le taro : les hommes cultivent et font la récolte. Chaque jour, les femmes vont chercher aux champs, les bananes nécessaires aux repas du jour. Elles utilisent la hotte (koussé), sorte de panier muni de bretelles, qu'elles remplissent de régimes. Cela les oblige à porter leur enfant par devant, dans un tissu passé en bandoulière.

Les cultures commerciales sont le cacao (126 hectares), le café (22 ha 3 a) et la cola (610 pieds). Les habitants connaissent les terres qui conviennent aux principales cultures : la terre sableuse (nouprou toto) sera en général réservée au café (variété Robusta presque exclusivement) ; la terre rouge (toto yaro), argileuse, au cacao et à la cola. La meilleure terre, la noire (toto koua), profonde et lourde, est également réservée au cacao et à la cola.

Les cultures commerciales demandent de gros travaux d'entretien, principalement à partir du mois de juin, le dégagement des plantations déjà en cours de rendement. La récolte demande une main-d'œuvre nombreuse, la famille et des manœuvres généralement étrangers. Le séchage du café et le décorticage suivent la récolte. Autrefois tout était décortiqué au pilon : actuellement, il existe une décortiqueuse, appartenant à Agnoka Sangbo, le chef du

conseil de village. Les planteurs l'utilisent en payant une redevance proportionnelle à la quantité de tines de café à décortiquer. Le cacao réclame également une nombreuse main-d'œuvre : à la récolte, on met les cabosses à fermenter dans une fourre en bois, en forme de pirogue, pendant 8 jours : tous les 2 jours, on vient les remuer. Ensuite a lieu le séchage sur de grandes nattes.

La vente a lieu au village même. Chaque famille vend sa propre récolte. Autrefois la vente avait lieu, pour le cacao, après la petite traite (octobre), ensuite seulement après la grande traite. Actuellement chacun vend au fur et à mesure de la récolte. Les commerçants européens ou syriens viennent pour le café et le cacao, les Dioula pour la cola. Les habitants du village se plaignent d'être souvent trompés par ces commerçants, car illétrés pour la plupart, ils ne peuvent contrôler les bascules, surtout pour la vente des colas où les Dioula utilisent la balance romaine dont ils ne savent pas le maniement. Enfin, ils prétendent ignorer les cours du café et du cacao. Ce sont des inconvénients auxquels les villageois pourraient facilement apporter des remèdes en se groupant entre eux.

b) *Les plantations.*

On sait la difficulté qui existe pour déterminer la différence entre planteur et aide-planteur. Autrefois, le fils travaillait sur la plantation de son père. Maintenant le planteur donne à son fils, arrivé à l'âge du mariage, une plantation en rendement. Nous sommes en effet dans un pays de coutume patrilinéaire. Mais la plupart du temps, la séparation n'est que fictive, puisque ce sont les mêmes manœuvres qui travaillent sur l'une et sur l'autre. La vente des produits se fait pour les deux en même temps. Le fils a pourtant l'argent d'une partie de la récolte et il a ses champs de cultures vivrières pour nourrir sa famille. On voit donc qu'il est difficile de distinguer le planteur de l'aide-planteur et déterminer quand ce dernier devient planteur autonome. D'après le cadastre de 1953, revu en juillet 1955, il existe 27 planteurs à Ahouati, possédant chacun en moyenne 4,3 ha de cacao, 0,7 ha de café et 21 pieds de cola. Le plus gros planteur possède 13,61 ha de cacao, 3,53 ha de café et 42 pieds de colas.

	EN RAPPORT + 5 ans	EN RAPPORT — 5 ans	PLANTATION DE L'ANNÉE
Café.....	20 ha 17	2 ha 56	0
Cacao.....	91 ha 05	12 ha 94	22 ha 03

Il semble, d'après ce tableau, que les plantations de cacao soient en voie d'accroissement par rapport à celles de café.

c) *Les terres du village.*

Les terres du village s'étendent sur 87,5 km<sup>2</sup> ; elles forment un grand parallélogramme de 12 km sur 4 km, allongé de l'ESE à l'WNW. Les plantations du village, non compris les champs de cultures vivrières, couvrent 148 ha

d'après le cadastre ; elles se trouvent disposées tout autour du village, la plus éloignée étant à 4,8 km de celui-ci. Le village et les plantations qui l'entourent se trouvent donc dans une situation excentrique par rapport à l'ensemble du terroir et occupent l'angle WNW du parallélogramme. Le terroir se divise donc, en gros, en 2 parties :

1) une partie autour du village où se dispersent les plantations et qui couvre 15,9 km<sup>2</sup>. Dans cette zone les plantations elles-mêmes, ne couvrent qu'une petite partie (148 ha, soit 2 % du total des terres), mais elles font de cette région la zone utile du terroir (18 % du total).

2) Vers l'ESE, une partie vide qui couvre 71,6 km<sup>2</sup>, soit 82 % de l'ensemble des terres.

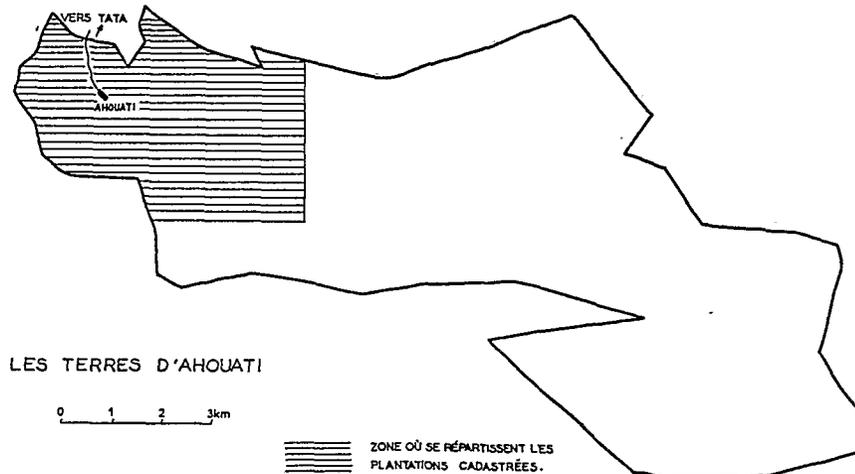


FIG. 4.

Mais il semble bien que les superficies couvertes par les plantations aient été sous-estimées par le cadastre : il existe également certainement des campements et quelques plantations dans la portion portée comme non cultivée.

	SUPERFICIE EN ha	% DU TOTAL
1) Zone de dispersion des plantations autour du village . . . . . (Plantations cadastrées) . . . . .	1 590 ha (148 ha)	18 % (2 %)
2) Zone vide . . . . .	7 164 ha	82 %
Total des terres . . . . .	8 754 ha	100 %

Malgré l'imprécision de ces mesures (1), il semble qu'Ahouati dispose d'une réserve importante de terres ; on obtient pour la superficie totale des terres du village une densité de 2,9 habitants au km<sup>2</sup>, alors que celle du canton de Divo est de 8,1 et de 4,1 pour le canton sans tenir compte de Divo-ville. Cette simple comparaison nous montre qu'à l'intérieur du canton, Ahouati, pour des raisons peut-être historiques, se trouve dans une situation favorable : en effet, premier installé avec le village d'Ahouanou, Ahouati a eu ses terres limitées au N et l'W par l'installation des villages Gbehiri et Tata, alors que vers le S et vers l'E, ses terres restaient inviolées (2).

d) *Le cycle des travaux.*

Janvier : Défrichage de la forêt. — Récolte du café et séchage. —  
Traite du café. — Récolte des bananes.  
Février-mars : Défrichage. — Traite du café.  
Avril-mai : On brûle les défrichements.  
Juin : On plante les pieds de cacaoyers, caféiers, bananiers. — Début  
du nettoyage des plantations déjà en rendement.  
Juillet-  
août : Nettoyage des plantations déjà en rendement.  
Septembre : Nettoyage des plantations.  
Octobre : Récolte du cacao. — Petite traite du cacao. — Traite des colas.  
Novembre : Récolte du cacao. — Grande traite du cacao.  
Décembre : Récolte. — Séchage du café. — Traite du café.

e) *Les planteurs étrangers.*

Il existe quelques planteurs sur le terroir du village qui sont des étrangers (1 Baoulé et 1 Dida de Lakota). Les habitants d'Ahouati cèdent une portion de forêt sans paiement : lorsque la plantation est en rendement, on partage la récolte en 3 : 2 parts pour le planteur étranger, 1 pour le propriétaire du sol. Mais la terre reste toujours à son propriétaire. Ce système est appelé « Telelekou », ce qui voudrait dire « je te donne et on partage ».

Un peu à part est le cas des 2 villages Tata et Gbehiri, plus récemment installés, et encore considérés comme étrangers. On leur a accordé des terres, mais les planteurs des deux villages ont souvent dépassé les limites fixées et les habitants d'Ahouati réclament alors des redevances égales au 1/3 de la récolte.

Nous ne parlerons que pour mémoire des 3 villages et campements d'Here-mankono-Zéréoudougou et Kouassidougou où Baoulé et Dioula se sont installés, car ils se trouvent sur les terres d'Ahouanou. La plupart se sont installés sans l'autorisation des propriétaires du sol d'Ahouanou et ceux-ci refusant de vendre les terres, leur réclament maintenant le tiers de la récolte. Cela fait évidemment l'objet de contestations et la question n'est pas réglée.

(1) Les chiffres donnés sont tirés du cadastre du village, fait en 1953 et revu en 1955, et du plan des terres du village dressé par 2 moniteurs du Service de l'Agriculture en juin 1957.

(2) Il faut signaler que ces chiffres proviennent de la confrontation de documents différents et pas exactement contemporains : cadastre revu en 1955 ; recensement de 1956 ; plan des terres du village de 1957 : d'où leur valeur relative.

f) *Les manœuvres.*

La main-d'œuvre familiale est insuffisante et la plupart des planteurs ont recours à des manœuvres pour l'entretien des plantations. Leur nombre varie de 2 à 4 par planteur. Ce sont en majorité des Mossi et des Dioula. Il y a quelques Bété. Ils restent en général 6 à 8 mois, certains plus ; mais il existe plusieurs types de manœuvres :

Le cas le plus fréquent est le manœuvre payé au mois (2 000 fr.), mais dont la solde n'est versée qu'après la traite : ils sont logés et nourris. La femme du planteur fait la cuisine pour les manœuvres célibataires lorsqu'elle se trouve au campement.

Le second type de manœuvre est dit « abusa », il est payé en produits. Après la récolte on fait 3 parts : 2 pour le planteur, 1 pour le manœuvre. Il est également nourri et logé.

Le troisième type est le « manœuvre contrat ». Il se met d'accord avec un planteur sur un périmètre de forêt à défricher ou de plantation à nettoyer pour un prix qu'ils fixent ensemble. C'est un manœuvre temporaire qui s'en va une fois sa tâche terminée.

Ainsi les manœuvres, vivant loin du village, dans les campements, forment une population mouvante : certains reviennent plusieurs fois, d'autres envoient à leur place leur « petit frère », ce qui leur donne une relative stabilité.

## 8° L'ALIMENTATION : LA VIE DU VILLAGE.

L'alimentation reste traditionnelle. Les cultures vivrières rapportées par les femmes dans les hottes, sont pilées au mortier et préparées dans la cuisine de banco. On mange le plus souvent dehors, devant la maison. Le matin, on mange la banane grillée ou bouillie, à midi et le soir, c'est presque toujours la banane en pâte (*bofoule*) avec une sauce au gombo, aux aubergines ou aux graines. Pendant la journée on croque du maïs grillé. On boit des boissons alcoolisées : bière et vin. Par contre, le bangui est interdit par la religion.

Le soir, les jeunes gens se réunissent pour jouer. On pratique le jeu à 12 trous (*awale*) à 2 ou 4 joueurs, ou un espèce de jeu de dames (*tieka*) où chaque adversaire a des petits batons, inclinés dans un sens différent, qu'on enfonce dans les trous préparés dans le sol. Une nombreuse assistance regarde et commente les coups et conseille les joueurs.

## CONCLUSION.

Ce village a su intelligemment tirer profit lui-même de ses richesses, en améliorant en premier ses conditions d'habitat. Le soir, lorsque la lumière éclaire la rue principale, on a l'impression en voyant toutes ces façades illuminées, de voir s'animer un décor de théâtre.

Profitant de l'unité du village et du caractère ouvert de ses habitants, l'administration a organisé en 1957 une coopérative pour la production et la vente de la banane plantain : cette expérience a pour but d'initier le cultivateur Dida à un travail collectif, de permettre, grâce à l'aide du Service de l'Agriculture, de rationaliser une culture vivrière qui est la base de l'alimentation de la

région ; enfin, d'organiser le marché grâce à une liaison avec la S. M. P. R. (1) de Divo et la Cofafruit (2). En cas de réussite, cette expérience sera poursuivie pour le cacao. On voit donc que le village d'Ahouati est un village pilote ; avec une population en plein accroissement des disponibilités de terre, cette expérience peut réussir et dissiper les méfiances qu'inspirent trop souvent aux cultivateurs africains les initiatives nouvelles.

## APPENDICE

Noms donnés aux enfants à Ahouati selon le jour de naissance :

	Garçons	Filles
Lundi . . . . .	Kouassi	Akissi
Mardi . . . . .	Kouadio	Adiuwa
Mercredi . . . . .	Kouamena	Amana
Jeudi . . . . .	Kokou	Aou
Vendredi . . . . .	Yao	Aya
Samedi . . . . .	Koffi	Afoué
Dimanche . . . . .	Kouamé	Amoué

Lorsque 3 ou 4 enfants du même sexe naissent à la suite :  
 le 3<sup>e</sup> s'appelle N'Guessan } pour fille et garçon.  
 le 4<sup>e</sup> s'appelle N'Dré }

Lorsqu'il y a des jumeaux :  
 le 1<sup>er</sup> s'appelle : garçon : Dago ; fille : Dago-Hounou ;  
 le 2<sup>e</sup> s'appelle : garçon : Zirio ; fille Zirio-Hounou.

*Note* : On remarquera que les noms sont pratiquement les mêmes qu'en pays Baoulé.

(1) Société Mutuelle de Production Rurale : a remplacé les anciennes sociétés de prévoyance.

(2) La Cofafruit est une coopérative créée en 1953 ; elle se charge d'effectuer les opérations d'emballage, de transport, de transit et de vente ; ces opérations étant particulièrement délicates en ce qui concerne la banane douce, la plupart des planteurs européens y ont adhéré.

VI

ÉTUDES  
ÉBURNÉENNES

PUBLIÉES PAR J.-L. TOURNIER

---

G. ROUGERIE

LES PAYS AGNI DU SUD-EST  
DE LA CÔTE D'IVOIRE FORESTIÈRE

1957

INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE NOIRE  
CENTRE DE CÔTE D'IVOIRE